

CHÔMAGE

Lexique

C'est le fait de ne pas avoir d' *emploi*, d'en rechercher un et d'être disponible pour travailler.

Le terme peut désigner aussi l'ensemble des chômeurs.

Définition

Le *chômage* est un problème récurrent de déséquilibre entre demandes et offres d' *emploi*.

Officiellement, deux normes de définition existent : **le chômage au sens du BIT**, et **le chômage au sens du Pôle Emploi**.

- **L'INSEE retient les critères établis par le BIT** pour donner régulièrement le nombre des personnes sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE). Quels sont ces critères ? Etre sans emploi, disponible pour travailler et à la recherche effective d'un emploi, sans avoir travaillé (même une heure) dans la semaine précédant l'enquête.
- **Le Pôle emploi** recense quant à lui les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) qu'elle répartit en 5 catégories, la première catégorie ("A") étant le chiffre publié chaque mois du nombre de chômeurs : il s'agit demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois. Les autres catégories "B" à "E") regroupent des demandeurs d'emplois qui ont une activité professionnelle plus ou moins longue mais aussi des personnes non tenues de faire des recherches d'emplois pour cause de formation par exemple ou qui sont en contrat de sécurisation professionnelle.

Indicateurs

Le **taux de chômage** est l'indicateur principal : il recense le nombre de chômeurs rapporté à la *population active* totale. Cet indicateur mesure le risque de chômage (on peut le calculer parmi les hommes, les femmes, les jeunes, etc.). Ainsi, par exemple, en France métropolitaine, en 2015, il y avait environ 66,6 millions d'habitants et 28,7 millions d'actifs. Parmi ces derniers, on comptabilisait 25,8 millions d'actifs ayant un emploi et 2,9 millions de chômeurs. Ainsi, le taux de chômage était de $2,9 / 28,7 = 10,10 \%$.

La **durée moyenne du chômage** permet de définir le chômage de longue durée (au delà de 12 mois de recherche d'emploi). Il mesure la profondeur du chômage.

Tendances

La situation de la France depuis 1974 s'est caractérisée par le **développement continu d'un chômage structurel de masse** avec un **taux de chômage de longue durée** autour de 3 % qui a eu tendance à augmenter avec la crise financière. Certaines catégories de personnes connaissent désormais un risque de chômage proportionnellement plus fort que le reste des actifs. On peut citer les femmes, les jeunes de 16 à 25 ans, les personnes non diplômées ou faiblement qualifiées, les habitants de régions en difficultés économiques, etc. A l'évidence, un **niveau de qualification insuffisant** entraîne un chômage de formation ou de reconversion.

De plus, certains connaissent un **chômage d'exclusion**, du fait de leur précarité, voire de leur **désaffiliation** sociale. On parle alors de **segmentation du marché du travail** : ces personnes connaissent en effet souvent un chômage répétitif, faiblement indemnisé à cause de leurs multiples passages, en général de courte durée, sur le marché du travail, quand d'autres retrouvent plus facilement des situations stables.

Enjeux

La question essentielle reste celle de la mesure du nombre d'actifs privés d'emplois. Nous avons vu les deux sources principales en France : celle de l'INSEE est la plus sûre mais elle n'est disponible mois par mois. De plus, hormis la norme officielle de définition, on constate en effet une diversité des situations possibles face à l' *emploi*:

- les frontières entre emploi, inactivité et chômage sont poreuses, en raison de l'augmentation de conditions «hybrides» depuis une vingtaine d'années.

- Comment qualifier les **temps partiels** subis autrement que comme un semi-chômage ?
- Que faire des **chômeurs découragés** qui ne sont plus recensés dans la statistique officielle ?
- Quel statut accorder réellement aux **préretraites** ? Comment estimer la part du **travail clandestin** ?

Ces questions ne sont pas anodines et montrent qu'il existe une marge importante d'incertitude dans la mesure du chômage.

Il ne faut cependant pas se limiter à ces seuls chevauchements, puisqu'une partie des travailleurs sont en situation de **sous-emploi**. Ce terme désigne l'ensemble des personnes ne travaillant pas autant qu'elles le souhaiteraient, ou dans des conditions de précarité forte. C'est le cas par exemple des travailleurs en intérim, des personnes effectuant des stages ou encore ayant des emplois aidés. Leur statut d'actif occupé est souvent provisoire, sur des périodes assez courtes. Ces personnes font alors partie du halo du chômage, du fait de leur vulnérabilité face à l'emploi. Le **halo du chômage**, inactifs qui cherchent un emploi sans être donc considérés comme au chômage, représentaient environ de 1,5 million de personnes en 2016.

- **Un autre enjeu fondamental bien sûr est de savoir quelles sont les causes du chômage à un moment donné dans un pays.** Le chômage est-il dû à des coûts salariaux trop élevés ? A l'absence de **flexibilité du marché du travail** ? Est-il dû plutôt à un défaut d'adaptation de la main d'oeuvre en termes de qualifications? Est-il dû plutôt à faiblesse de **la demande** de biens et services adressée aux entreprises? Etc. Evidemment selon le cas, la politique à mener pour baisser le chômage sera différente. Pour cela, voir les autres notions, ci-dessous, qui concernent le chômage.

Erreurs Fréquentes

- Croire que le **taux de chômage** est une proportion par rapport à la population totale, alors qu'il s'agit d'une proportion par rapport aux actifs.
- Attention à **ne pas confondre le chômage et le sous emploi** : les notions sont proches, mais le **sous emploi** concerne des personnes ne travaillant pas autant qu'elles le souhaiteraient mais **tout en ayant un emploi**, ces personnes font donc partie de la **population active occupée**.

Source : <http://ses.webclass.fr/>

(+ modifications et mises à jour personnelles)